Résolution sur le Sommet mondial de l'alimentation FAO, Rome, juin 2002

2002/2551(RSP) - 30/05/2002

Le Conseil se félicite du Sommet mondial de l'alimentation qui se tiendra à Rome du 10 au 13 juin 2002, et qui représente la première occasion qui s'offre pour traduire le consensus de dégagé à Monterrey en une réaffirmation de la volonté politique de lutter contre la pauvreté et la faim et ses causes et de faire valoir un partenariat renouvelé entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé en vue de réduire la faim dans le monde dans le cadre de la sécurité alimentaire et du développement durable. Le Conseil réaffirme son engagement ferme à l'égard des objectifs de développement définis dans la Déclaration du millénaire, qui prévoient notamment de réduire de moitié la pauvreté et la faim d'ici 2015, en tant que base pour les stratégies nationales et internationales spécifiques de réduction de la pauvreté et la mobilisation de ressources au niveau approprié. Le Conseil souligne la nécessité d'adopter une approche plus large lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la faim et de la pauvreté, telles que l'absence de paix, de sécurité et de stabilité. Le développement rural et le secteur agricole des partenaires en développement, notamment les pays les moins avancés, devraient se voir accorder une plus grande attention politique et des ressources adéquates conformément aux engagements pris lors du sommet de Barcelone, compte tenu des conclusions du cycle de négociations de Doha. Le Conseil estime que la réduction de la faim et de la pauvreté devrait être considérée dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la stabilité sociale et économique et que le sommet mondial de l'alimentation offre l'occasion de renouveler avec les partenaires en développement un dialogue constructif. Un tel dialogue exige une action soutenue dont l'UE, sur la base des décisions adoptées lors du sommet de Barcelone, devrait assumer le rôle de chef de file.